



# ACADÉMIE D'AMIENS

Liberté  
Égalité  
Fraternité

Villers Saint Paul, le 27/09/2023

Collège Émile LAMBERT  
Rue Charles Notaire  
60870 VILLERS SAINT PAUL  
03 44 66 40 80

ce.0601821d@ac-amiens.fr

La Principale

À

Mmes et M. les parents d'élèves.

Madame, Monsieur,

Le collège propose le dispositif « devoirs faits ». Vous pouvez inscrire ou réinscrire votre enfant pour la période du 9 octobre au 21 décembre. Vous devrez le réinscrire pour la 2<sup>nd</sup>e période.

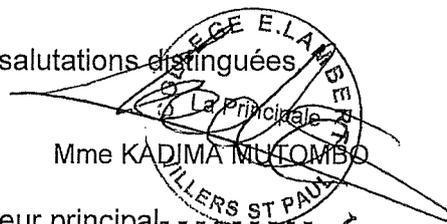
L'objectif de ce dispositif est de permettre à vos enfants de faire ses devoirs au collège, sur un temps encadré par des assistants d'éducation et des professeurs.

Pour que ce temps de travail soit efficace, les groupes seront à faibles effectifs (places limitées) et votre enfant devra venir avec tout le matériel lui permettant de faire ses devoirs.

Une fois votre enfant retenu, il doit être présent sur toute la période ; un coupon validant l'inscription lui sera remis précisant le jour, l'horaire et la salle.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées

Mme KADJIMA MUTOMBO



----- coupon à remettre pour le vendredi 06/10 au professeur principal-----

NOM de l'ENFANT : ..... Classe : .....

	LUNDI	MARDI	JEUDI
15h00-15h55 semaine B			
15H55-16h50	En semaine A		
17h00-18h00			

Je souhaite inscrire mon enfant, je coche la ou les cases. Et j'ai pris note qu'une fois l'inscription validée, mon enfant doit être présent sur la période du 09/10/23 au 21/12/23.

Attention à ne pas inscrire votre enfant sur un cours de l'emploi du temps

Je ne souhaite pas inscrire mon enfant

Nom : ..... date et signature des parents